



Decision de mettre en caverne ss consultation fratrie

Par lily, le **03/02/2016** à **15:11**

Bonjour,

Suite au décès de ma mère nous avons décidé de mettre l'urne en caverne au cimetière, nous sommes deux soeurs sur place et la troisième habite loin. C'était la volonté de la defunte nous n'avons donc pas demandé à notre soeur lointaine son accord pour la mettre en caverne. Peut elle intervenir ou la majorité l'emporte sachant que nous n'avons que fait respecter les volontes de la defunte malgré aucun ecrit de sa part certes. Merci. Cordialement